



Lettre ouverte

Madame Véronique GOUTELLE
DRH LCL
Immeuble Rhône
10 place Oscar Niemeyer
94800 VILLEJUIF

Villejuif, le 19 janvier 2023

Objet : Demande de réouverture de la négociation salariale 2023

Madame la Directrice des Ressources Humaines,

Depuis la clôture de la négociation salariale pour 2023, l'intersyndicale formée par la **CFDT LCL** et **FO LCL** n'a cessé de vous alerter sur la nécessité d'octroyer une mesure générale et une Prime de Partage de la Valeur plus conséquente.

Cette revendication est justifiée par les excellents résultats financiers de LCL et du groupe. Elle est rendue nécessaire par la tendance inflationniste et le « décrochage » des salaires chez LCL comparé au marché bancaire (-21% par rapport à l'AFB), la dernière augmentation collective chez LCL datant de 2014.

Cette demande prégnante émane des salariés que nous représentons et qui se sont mobilisés en masse ce 17 janvier 2023 pour exprimer leur mécontentement.

Car, oui, contrairement à ce que LCL et le groupe CASA affirment dans leurs communications officielles, cette grève a été très suivie. En manipulant les chiffres, que ce soit ceux de la négociation salariale ou ceux de la participation à la mobilisation, vous les faites faussement parler et vous tentez de semer le doute. Cependant, vous ne pouvez faire fi du signal fort que bon nombre de salariés vous ont envoyé en faisant grève. Pour certains, c'était la première fois depuis de nombreuses années de fidélité à LCL. Cela ne s'ignore pas.

C'est pourquoi, devant cette expression massive des salariés que nous représentons, la **CFDT LCL** et **FO LCL** vous demandent, une nouvelle fois, la réouverture en urgence de la négociation salariale afin de répondre aux besoins de pouvoir d'achat des salariés de LCL.

Le professionnalisme, l'engagement et l'investissement dont les salariés de LCL font preuve au quotidien, dans des conditions d'exercice souvent difficiles, méritent une enveloppe salariale digne de leurs attentes.

La direction de LCL ayant réaffirmé dans son dernier communiqué de presse que *« très attachée à l'unité collective de l'entreprise, elle reste à l'écoute de l'ensemble de ses collaborateurs et reste soucieuse de préserver la qualité du dialogue avec les organisations syndicales »*, nous ne doutons pas que vous saurez écouter les salariés et leurs représentants et que vous donnerez une suite favorable à notre demande. Dans un climat social tendu, une date rapide est plus que souhaitable.

Vous en remerciant par avance, et dans l'attente de vous lire, nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, Madame, nos salutations.

Pour la **CFDT LCL**, Emmanuel HERGOTT
Délégué Syndical National

Pour **FO LCL**, Danièle GOURDET
Déléguée Syndicale Nationale